

2. Réductions de l'aide en Afrique subsaharienne : cette fois, c'est différent

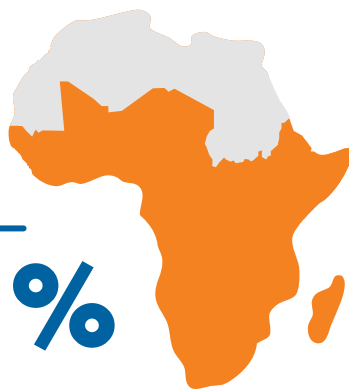
L'Afrique subsaharienne est le plus grand bénéficiaire d'aide au monde. L'aide publique au développement y joue un rôle crucial sur le plan macrofinancier. Bien que les flux d'aide aient évolué au fil du temps, les fortes réductions amorcées en 2025 se distinguent par leur ampleur, leur nature et leur étendue, frappant plus durement les pays à faible revenu et les pays fragiles ou touchés par un conflit. Le recul enregistré en 2025 est imputable aux donateurs, exogène à la situation des bénéficiaires et commun à l'ensemble des partenaires du développement. Dans le même temps, les amortisseurs traditionnels, comme les institutions multilatérales et les organisations non gouvernementales, sont nettement plus limités que lors des précédents ralentissements. En outre, après six années de chocs successifs, les marges de manœuvre budgétaires nationales se sont considérablement resserrées. À terme, les conséquences macroéconomiques dépendront de l'exposition de chaque pays, de leurs amortisseurs préexistants et des mesures qu'ils auront adoptées. Face à cette nouvelle donne, les partenaires du développement et les autorités doivent apporter une réponse cohérente au moyen de trois priorités : privilégier l'aide à fort impact, la protéger tout en renforçant la coordination ; élargir la palette des instruments de financement du développement, notamment en promouvant les financements mixtes ; et renforcer les capacités nationales et régionales pour concevoir des politiques, mobiliser des ressources et fournir les services.

Baisses **généralisées**, choix **difficiles**

LES PAYS À FAIBLE REVENU DÉPENDENT FORTEMENT DE L'AIDE

6,4 %

DU PIB (MÉDIANE)



>50 %
DE L'AIDE A ÉTÉ ORIENTÉE VERS LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET L'HUMANITAIRE

RÉDUCTIONS DE L'AIDE BILATÉRALE EN 2025 ... ET D'AUTRES À VENIR

16-28 %

Pour l'avenir

- ✓ CIBLER L'AIDE À FORT IMPACT
- ✓ ÉLARGIR LA PALETTE DES FINANCEMENTS
- ✓ RENFORCER LES CAPACITÉS NATIONALES

Ce chapitre de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* a été rédigé par une équipe du FMI composée de Chie Aoyagi, Athene Laws (cheffe d'équipe), Maurizio Leonardi et Hamza Mighri, sous la direction d'Antonio David et Amadou Sy.

Un choc sans précédent

En Afrique subsaharienne, une région fortement dépendante de l'aide, la contraction amorcée en 2025, qui a commencé par une réduction de l'aide bilatérale estimée entre 16 % et 28 %, diffère des évolutions antérieures : elle est plus importante, plus synchronisée entre les pays et résulte principalement de décisions des donateurs plutôt que de facteurs propres aux pays bénéficiaires. Dans le même temps, de nombreux amortisseurs de chocs traditionnels – dont les partenaires multilatéraux du développement et les organisations non gouvernementales (ONG) – sont eux-mêmes confrontés à des coupes budgétaires, et les années de chocs successifs laissent aux pays d'Afrique subsaharienne peu de marge de manœuvre budgétaire pour s'adapter par leurs propres moyens. Les pays à faible revenu (PFR) et les pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC), en plus d'être les plus exposés, sont confrontés aux obstacles les plus contraignants. L'effet de ces réductions est d'autant plus marqué qu'avant 2025, l'aide est devenue partie intégrante des budgets, des flux financiers et de la prestation de services.

L'aide a été une ressource essentielle pour de nombreux pays

L'Afrique subsaharienne est la région du monde qui dépend le plus de l'aide. En 2024, l'aide publique au développement (APD) y représentait près de 3 % du PIB, soit plus du double de la part observée dans la région Moyen-Orient et Asie centrale, qui arrive en deuxième position (graphique 2.1)¹. Toutefois, l'aide n'est pas répartie de manière uniforme dans la région : elle se concentre davantage sur les pays les plus vulnérables. En pourcentage du PIB, les PFR (6,4 %) et les PFC (6,0 %) reçoivent ainsi beaucoup plus d'aide que les pays émergents (0,4 %). Dans le cas extrême du Soudan du Sud, l'aide atteint 36 % du PIB et finance en grande partie des besoins humanitaires, notamment ceux liés au conflit qui touche le Soudan voisin.

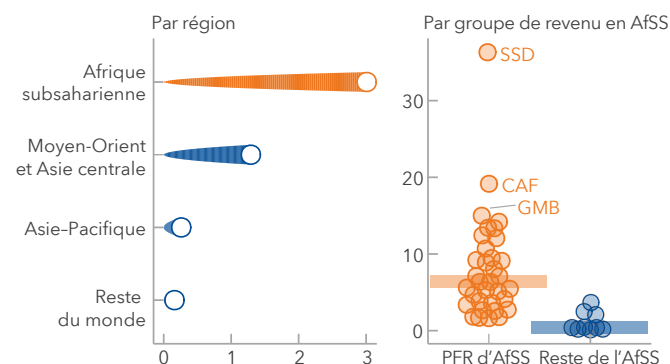
Compte tenu des besoins considérables en matière de développement et des ressources intérieures extrêmement limitées, l'aide a joué un rôle crucial dans le domaine du développement. Plus de la moitié du soutien apporté à la région est orienté vers la santé,

l'éducation et l'aide humanitaire de base (graphique 2.2). Le reste sert surtout à financer des infrastructures et d'autres investissements productifs, notamment des routes, des projets énergétiques et le développement du secteur privé. À peine 19 % de l'aide est versée sous forme d'appui budgétaire, l'essentiel étant fourni hors budget, souvent par l'intermédiaire d'ONG locales et internationales. Dès lors, l'aide ne se limite pas à des financements, mais elle apporte aussi des systèmes de prestation, des capacités et des structures institutionnelles pour une part considérable des services sociaux.

L'aide a aussi été une source importante de financement extérieur, avec de profondes répercussions macroéconomiques (graphique 2.3). Dans les PFR, elle joue généralement un rôle stabilisateur lors des phases de ralentissement économique (Lastauskas et Shang, à paraître). Tout au long du cycle, elle demeure un apport essentiel, d'une ampleur supérieure à celle de l'investissement direct étranger (IDE) à l'échelle régionale, et a fortiori dans les PFR. À mesure que les pays s'enrichissent, l'aide diminue et l'IDE gagne en importance. Par ailleurs, l'aide est d'une ampleur comparable à celle des envois de fonds, lesquels sont eux aussi proportionnellement plus importants à destination des PFR et des PFC, avec des effets amplement démontrés de réduction de la pauvreté au niveau des ménages (Maimbo et Ratha, 2005).

Graphique 2.1. Dépendance de l'Afrique subsaharienne à l'égard de l'aide publique au développement, 2024

(En pourcentage du PIB)



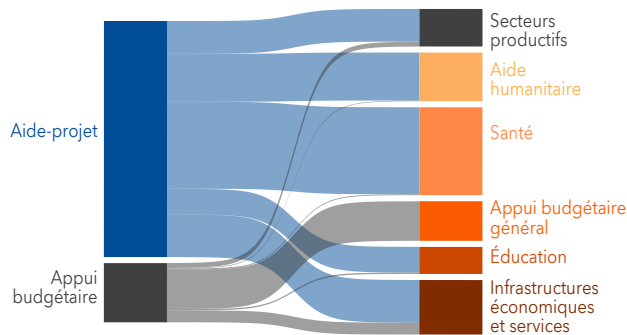
Sources : Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, tableau 2A ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; CAF = République centrafricaine ; GMB = Gambie ; PFR = pays à faible revenu ; SSD = Soudan du Sud.

¹L'APD comprend des dons et des prêts concessionnels provenant de sources officielles, destinés à appuyer le développement des pays les plus pauvres (définition de l'OCDE). L'APD est fournie par des donateurs bilatéraux (des États et leurs agences) et des institutions multilatérales, telles que des organisations internationales et banques de développement. Elle comprend des dons (transferts sans obligation de remboursement) et des prêts concessionnels (assortis de conditions plus souples que celles du marché, généralement des taux d'intérêt faibles et de longues durées), dont seul l'« équivalent-don » est comptabilisé en tant qu'APD.

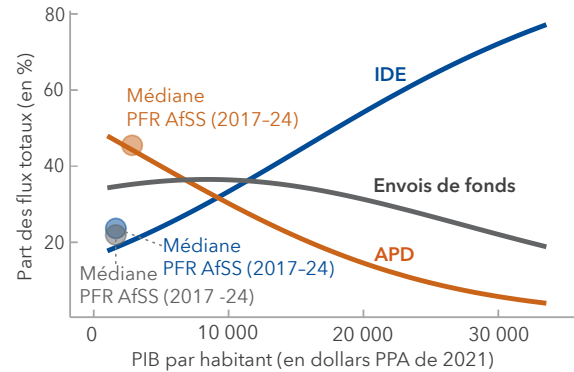
Graphique 2.2. Ventilation sectorielle de l'aide publique au développement, 2024

(Par modalité et par secteur)



Sources : Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques ; calculs des services du FMI.

Graphique 2.3. Composition du financement extérieur par niveau de revenu, 2010-24



Sources : Banque mondiale ; Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, tableau 2A ; calculs des services du FMI.

Note : Les estimations sont obtenues à partir d'une régression de Dirichlet groupée sur des moyennes par période (2010-16, 2017-24). Les lignes représentent la composition prévue du financement extérieur en fonction du PIB par habitant (en dollars PPA de 2021). AfSS = Afrique subsaharienne ; APD = aide publique au développement ; IDE = investissement direct étranger ; PFR = pays à faible revenu ; PPA = parité de pouvoir d'achat.

Ces 15 dernières années, les flux se sont réorientés vers les prêts multilatéraux et les prêts concessionnels

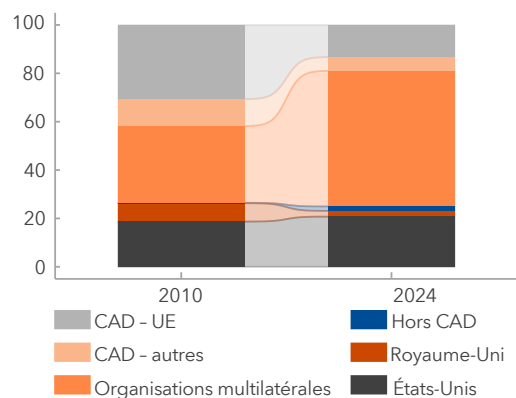
Les flux d'aide ont évolué sous l'effet combiné des hausses liées aux crises, des contractions d'après-crise et des changements structurels dans les priorités des bailleurs de fonds. Si la plupart des secteurs ont enregistré une progression sur la période, l'évolution a été inégale. Elle a été marquée par de fortes hausses en situation d'urgence (APD destinée au secteur de la santé lors de la crise du virus Ebola et aide humanitaire pendant le conflit au Soudan), tandis que l'aide liée à la dette suivait une tendance baissière de long terme. En 2020, la pandémie a constitué un tournant, entraînant des augmentations sans précédent dans la plupart des secteurs et des pays, tirées par des financements d'urgence et un soutien macroéconomique de grande ampleur. Les financements à destination de la région ont transité principalement par des canaux multilatéraux, le FMI étant à l'origine de plus de la moitié de l'augmentation de l'APD². Début 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a absorbé une part importante des ressources mondiales d'APD et la hausse des dépenses dans le secteur de la défense a conduit à un recentrage des priorités des donateurs (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026, chapitre 2).

Au fil du temps, les contraintes budgétaires, l'importance accrue accordée à l'appropriation par les pays emprunteurs et à la discipline en matière de politiques publiques, ainsi que le passage de certains bénéficiaires au statut de pays à revenu intermédiaire, ont conduit à un glissement des modalités de l'aide, des dons vers les prêts concessionnels. Les dons représentaient 97 % de l'APD en 2010, contre 68 % en 2024. Sur la même période, les prêts concessionnels ont quant à eux augmenté, passant de 3 % à 32 %.

Les sources d'aide ont également évolué (graphique 2.4). Si les donateurs traditionnels (membres du Comité d'aide au

Graphique 2.4. Ventilation par bailleur de l'aide publique au développement

(En pourcentage de l'aide publique au développement totale)



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, tableau 2A ; calculs des services du FMI.

Note : CAD = Comité d'aide au développement ; UE = Union européenne.

²La part concessionnelle des prêts, y compris des prêts concessionnels du FMI, est considérée comme de l'APD selon les définitions de l'OCDE.

développement [CAD], notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays européens) ont longtemps assuré l'essentiel de l'aide, leur part est tombée de 68 % en 2010 à 42 % en 2024. Désormais, **les organismes multilatéraux concentrent la majorité des flux**. Ce recours croissant aux canaux multilatéraux témoigne d'un soutien accru en faveur de solutions coordonnées et communes face à des enjeux de plus en plus mondiaux et transfrontaliers.

En outre, on observe dans la région **une diversification progressive des sources de financement au profit de bailleurs non traditionnels**. D'après les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les contributions des pays non membres du CAD sont passées d'un montant négligeable en 2010 à 1,06 milliard de dollars, soit 1,9 % de l'aide totale, en 2024. Les limites des données déclarées laissent toutefois penser qu'il s'agit d'une sous-estimation des flux réels³. Les principaux bailleurs non membres du CAD sont les pays du Golfe et la Chine⁴. Les Émirats arabes unis représentaient à eux seuls 72 % des flux hors CAD recensés dans les données de l'OCDE. D'autres sources apportent un éclairage sur les flux supplémentaires non recensés dans les statistiques standard d'APD. D'après AidData (2025), l'aide chinoise sous forme de dons à l'Afrique subsaharienne a culminé à 1,2 milliard de dollars en 2018, avant de redescendre à 633 millions de dollars en 2022. Les dons de la Chine sont principalement destinés aux PFR de la région et axés sur les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'administration et de la société civile. Les apports supplémentaires d'APD, sous forme de prêts concessionnels, appuient surtout les secteurs de l'énergie, des transports, des communications et d'autres infrastructures dans les pays émergents, et ont également culminé en 2018. Ces tendances font largement écho au récent repli des flux financiers entre la Chine et l'Afrique, le volume global des prêts chinois en faveur du continent africain étant devenu négatif en termes nets, car les remboursements dépassent désormais les nouveaux prêts (base de données China Lending to Africa, 2025 ; *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026).

L'année 2025 a marqué une rupture brutale, en particulier pour les pays vulnérables

Si l'aide avait déjà baissé progressivement dans les années qui ont suivi la pandémie de COVID-19, la fermeture de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'annonce en janvier 2025 d'importantes coupes dans les budgets américains consacrés au développement et les informations faisant état de réductions des financements d'autres grands donateurs (dont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni) ont marqué un tournant radical⁵. Selon une enquête menée par l'OCDE auprès de donateurs, **les budgets d'aide bilatérale à destination de l'Afrique ont enregistré une baisse de 16 à 28 % en 2025 (soit entre 4 et 7 milliards de dollars de réduction potentielle) par rapport aux niveaux de 2024** (graphique 2.5), fourchette que confirment largement d'autres estimations rendues publiques. En dollars, les pertes les plus lourdes pourraient concerner l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et le Nigéria (entre 240 et 780 millions de dollars chacun). Les petits pays et les PFC reçoivent davantage d'aide en pourcentage du PIB et des recettes publiques. Les retombées pourraient donc y être encore plus graves : le Soudan du Sud et la République centrafricaine pourraient perdre une aide équivalant à plus de 10 % de leurs recettes publiques, l'aide humanitaire étant la plus touchée.

Certains pays et secteurs pourraient s'en sortir mieux ou moins bien que ne l'estime l'OCDE à propos des réductions de l'aide. **L'aide humanitaire a été particulièrement touchée**. D'après les premières estimations, les flux d'aide humanitaire vers l'Afrique subsaharienne ont chuté de 42 % en 2025 par rapport à 2024 (Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires). Le Tchad, premier pays d'accueil de réfugiés par habitant en Afrique, pourrait voir ses rentrées d'aide divisées par deux au cours de l'année à venir, ce qui compromettrait gravement l'aide humanitaire vitale tant pour les camps de réfugiés qu'il accueille que pour sa propre population

³Cette diversification des donateurs concerne également les instruments de financement multilatéraux : les bailleurs non traditionnels financent de plus en plus le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ainsi que la facilité pour la résilience et la durabilité du FMI.

⁴La Chine et les pays du Golfe jouent un rôle encore plus important dans les flux de financement du développement autres que l'APD qui sont destinés à l'Afrique subsaharienne (Selassie, Hume et Schipke, 2025). L'opacité peut également poser problème dans le cas des prêts qui ne relèvent pas de l'APD, car de nombreuses opérations de financement ne sont pas prises en compte dans les statistiques standard de la dette (Horn *et al.*, 2023, 2024).

⁵Les politiques continuent d'évoluer : par exemple, en décembre 2025, les États-Unis ont signé des accords de renforcement des systèmes de santé avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, dont le Kenya, l'Ouganda et le Lesotho (Département d'État des États-Unis, 2025a, 2025b). De plus, tous les pays ne réduisent pas leur aide : le Japon, l'Espagne, l'Italie et certains donateurs nordiques maintiennent leur APD ou accroissent leurs budgets d'aide, même si les montants en jeu ne suffisent pas à compenser les réductions observées (Donor Trackers, 2026). Dans l'ensemble, l'aide s'oriente à la baisse à l'échelle mondiale.

(Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). En revanche, d'autres pays s'en sortiront beaucoup mieux. Cabo Verde et Sao Tomé-et-Principe, par exemple, ne s'attendent pas à une forte réduction de l'aide, car leurs principaux bailleurs de fonds maintiennent leur financement⁶.

Les réductions de l'aide bilatérale observées en 2025 ne constituent probablement que la première vague. La plupart des bailleurs bilatéraux programment l'aide sur des cycles pluriannuels, et d'autres réductions interviendront lorsque les nouvelles périodes de programmation commenceront⁷. De plus, bon nombre d'institutions multilatérales, qui jouent généralement le rôle d'amortisseurs de chocs dans la région, font face à leurs propres coupes budgétaires drastiques en raison de la baisse des contributions des bailleurs bilatéraux. Par exemple, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé prévoient respectivement 34 %, 27 % et 39 % de financement en moins pour les prochaines années par rapport à 2023-24. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires estime que moins de la moitié des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire pourront bénéficier des ressources disponibles en 2026. Trois millions d'enfants pourraient être privés d'école en Afrique subsaharienne d'ici 2026 et 75 millions d'enfants dans le monde pourraient ne pas bénéficier des vaccinations systématiques au cours des cinq prochaines années (UNICEF ; Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination).

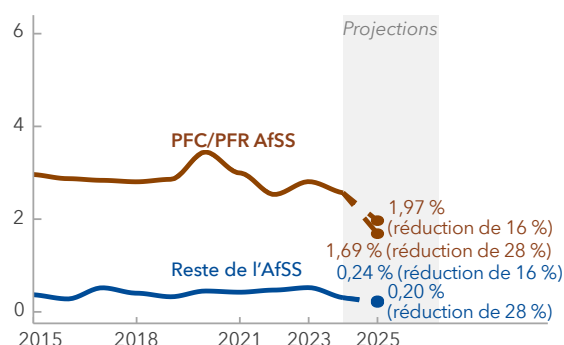
Malgré l'incertitude élevée, qui tient en partie à l'évolution rapide des décisions des donateurs, il ne fait aucun doute que l'on se dirige vers des réductions importantes et généralisées des enveloppes d'aide dans toute la région. En outre, les pays les plus touchés par les réductions sont généralement ceux qui sont déjà confrontés à de multiples sources de vulnérabilité (conflits, insurrections, taux de pauvreté élevés et instabilité politique, par exemple). Sur le plan de la répartition, ce sont les populations les plus fragiles de ces pays vulnérables qui paieront le plus lourd tribut.

Les pays de la région ont subi des réductions considérables par le passé ...

Une analyse statistique des augmentations et des baisses brutales de l'APD a permis de recenser 149 épisodes⁸ en Afrique subsaharienne depuis 1960, dont environ 55 % sont classés comme des baisses brutales. La réduction moyenne de l'aide était d'environ 40 %, mais elle se limitait généralement à certains pays. En utilisant les méthodes de projections locales, les effets estimés de l'effondrement de l'aide sur les variables macroéconomiques indiquent une forte détérioration des soldes budgétaires. L'effet ne se limite pas à une perte purement mécanique de dons : le solde budgétaire hors dons n'a cessé de se dégrader au fil du temps et était, en moyenne, de 2,6 % du PIB plus faible au bout de cinq ans (graphique 2.6). La décomposition des mécanismes en jeu montre que la détérioration résulte de la baisse des recettes hors dons, conjuguée à l'absence de réduction significative des dépenses : les engagements de dépenses ont été maintenus malgré la contraction de l'aide et le recul des recettes. Les effets sur la croissance et les soldes extérieurs ont été moins cohérents d'un épisode à l'autre.

Graphique 2.5. Aide publique au développement bilatérale par niveau de revenu et de fragilité, 2015-25

(Médiane en pourcentage du PIB)



Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI ; Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, tableau 2A ; calculs des services du FMI.

Note : Les projections pour 2025 supposent une réduction de 16 à 28 % des niveaux d'APD bilatérale de 2024, rapportées au PIB de 2025. AfSS = Afrique subsaharienne ; APD = aide publique au développement ; PFC = pays fragiles ou touchés par un conflit ; PFR = pays à faible revenu.

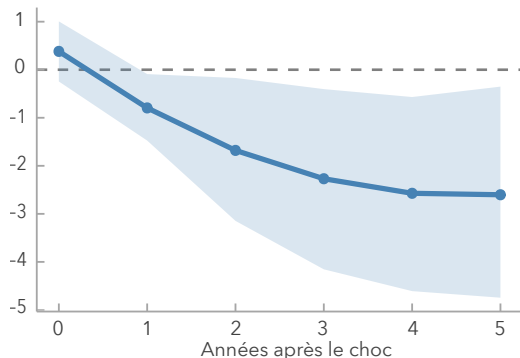
⁶Le Portugal et le Luxembourg sont les principaux pourvoyeurs d'aide de Cabo Verde, leurs apports étant globalement du même ordre. La Banque mondiale est le principal bailleur de fonds de Sao Tomé-et-Principe.

⁷Par exemple, les coupes les plus importantes dans les budgets d'aide britanniques interviendront probablement en 2026-27, les Pays-Bas prévoient des réductions importantes en 2027 et la Suède entre 2026 et 2028.

⁸Les épisodes sont recensés à l'aide des ruptures structurelles dans les données chronologiques des flux d'APD (d'après Combes, Ouedraogo et Tapsoba, 2016).

Graphique 2.6. Réaction du solde budgétaire à un choc de l'aide publique au développement

(En points de pourcentage du PIB, hors dons)



Source : calculs des services du FMI.

Note : La réponse impulsionnelle est estimée à partir des projections locales de Jordà (2005) et lissée sur différents horizons afin d'atténuer le bruit lié à la taille finie de l'échantillon ; les zones ombrées correspondent aux intervalles de confiance à 95 % issus des estimations initiales.

la forte chute en Guinée équatoriale en 2010–12 en raison de la hausse des exportations de pétrole), ou de conditions intérieures (comme en Érythrée en 2006, à la suite d'une amélioration de la situation humanitaire et d'une décision stratégique de limiter l'aide). D'autres diminutions s'expliquent par l'achèvement de grands projets d'infrastructure (par exemple, la forte baisse enregistrée à Cabo Verde en 2018). Une évolution économique favorable a compensé les effets macroéconomiques de la baisse de l'aide dans les premiers cas, tandis que la prévisibilité et l'achèvement des projets ont atténué les effets dans les autres. **La plupart des pays se sont adaptés en conjuguant mobilisation des recettes, renforcement de la gestion des finances publiques et redéfinition des priorités en matière de dépenses.**

... mais ce choc est différent

Le choc actuel se caractérise par plusieurs éléments uniques et marquants.

- Premièrement, **l'ampleur et l'étendue des réductions sont considérables**. Une grande majorité des partenaires traditionnels du développement réduisent les financements ou en redéfinissent les priorités en réponse à l'évolution de leurs priorités géopolitiques et besoins de dépenses intérieures. Presque tous les pays bénéficiaires de la région sont touchés. Bien que certains pays aient déjà subi des réductions de l'aide d'une ampleur comparable, celles-ci se limitaient généralement au pays en question et étaient décidées en fonction des conditions particulières du pays bénéficiaire.
- Deuxièmement, **la rapidité, la simultanéité et le caractère inattendu** des réductions sont frappants : les fonds ont souvent été retirés en cours de projet avec un avertissement minimal, laissant peu de temps aux autorités ou aux partenaires de mise en œuvre pour s'adapter.
- Ensuite, **l'incertitude est extrêmement élevée** : les autorités font face à un manque criant d'informations concernant l'ampleur, le calendrier et les effets des réductions sur certains programmes.
- Enfin, **les autres sources de soutien sont limitées**. Bon nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales – qui ont traditionnellement joué un rôle de contrepoids stabilisateur – sont eux-mêmes confrontés à des coupes budgétaires et à une réduction de leurs opérations, ce qui limite leur capacité à compenser les retraits de l'aide bilatérale. Les ONG jouent aussi un rôle actif en matière d'aide, mais leur taille est insuffisante pour compenser la perte de budgets bilatéraux ou multilatéraux.

Il n'est donc pas réaliste de s'appuyer trop fortement sur le passé pour prédire les effets du choc actuel.

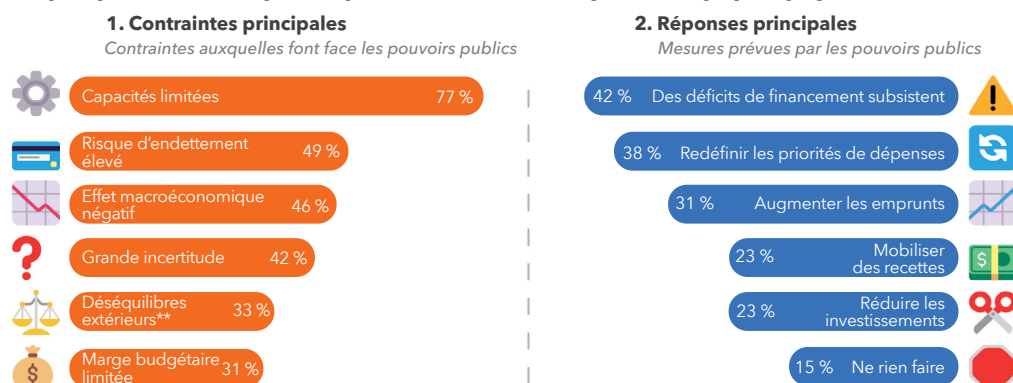
⁹Il s'agit notamment des rapports des services au titre de l'article IV et des documents sur les revues de programmes du FMI accessibles au public, ainsi que des revues des dépenses publiques et diagnostics-pays systématiques de la Banque mondiale.

Les effets macroéconomiques seront les plus marqués pour les pays les plus vulnérables de la région ...

Bien que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne reçoivent relativement peu d'aide et subiront des effets limités des réductions, le choc aura d'importantes répercussions sur un grand nombre de pays. Il s'agit généralement des PFR et des PFC, précisément ceux dont la capacité d'adaptation est la plus limitée. Parmi les 15 pays de la région qui dépendent le plus de l'APD, 73 % présentent actuellement un risque d'endettement élevé ou sont en situation de surendettement, ce qui met en évidence un chevauchement inquiétant entre la dépendance à l'égard de l'aide et la vulnérabilité budgétaire. Les enquêtes menées par le FMI mettent en lumière les multiples contraintes auxquelles les autorités nationales sont confrontées, les implications macroéconomiques attendues et les mesures envisagées pour atténuer le choc (graphique 2.7)¹⁰.

Une grande majorité des équipes-pays du FMI ont signalé le degré élevé d'incertitude auquel sont confrontées les autorités, en particulier en ce qui concerne les programmes hors budget. Le manque de clarté quant à l'ampleur, au calendrier et aux détails des réductions complique considérablement la tâche des décideurs. Presque toutes les équipes ont estimé que les contraintes de capacités constituaient un véritable obstacle, qu'elles soient liées à la collecte d'informations sur les programmes concernés, à l'endossement par l'État de fonctions auparavant assurées par les partenaires au développement ou à la mise en place d'autres mécanismes de protection sociale.

Graphique 2.7. Principales questions soulevées par les équipes-pays



Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI ; enquête menée par les équipes-pays du FMI ; calculs des services du FMI.

Note : Les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses.

* Le « risque d'endettement élevé » renvoie à la part des pays présentant un risque d'endettement élevé ou en situation de surendettement selon l'analyse de viabilité de la dette des pays du FMI.

** L'expression « déséquilibres extérieurs » correspond à la part des pays d'Afrique subsaharienne ayant des réserves en mois d'importations inférieures à 3 mois ou un déficit courant supérieur à 10 % du PIB selon la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

... et dépendront essentiellement des décisions des pouvoirs publics

Les pays ont abordé la crise avec des marges de manœuvre macroéconomiques hétérogènes, et les choix de politique économique qu'ils opéreront détermineront l'ampleur de l'impact macroéconomique du choc. À ce stade, environ un pays sur sept ne dispose pas de plan formel visant à atténuer ou à compenser la perte d'aide, laissant de facto expirer les programmes et services concernés. Dans ces cas, dont beaucoup concernent principalement des réductions de l'aide hors budget, les effets budgétaires à court terme peuvent être moins prononcés que si ces programmes avaient été inscrits au budget. Cependant, le bilan humanitaire, s'il n'est pas atténué, sera probablement élevé, en particulier pour les populations les plus vulnérables. À long terme, l'érosion des services de santé et d'éducation de base risque de nuire au capital humain et, par conséquent, aux résultats futurs en matière de croissance et de développement.

Des réductions prolongées risquent également de nuire aux perspectives économiques et à la stabilité intérieure, ce qui pourrait amplifier les pressions migratoires, accentuer la fragilité et affaiblir la cohésion sociale dans les pays touchés.

¹⁰Chaque pays membre dispose d'une équipe d'économistes du FMI qui coopère avec les autorités et les partenaires du développement, mène des activités de surveillance macroéconomique et fournit des conseils de politique économique. Certains pays bénéficient également de prêts. Des enquêtes sur les réductions de l'aide ont été envoyées aux 45 équipes-pays du département Afrique chargées de l'Afrique subsaharienne en novembre 2025. Vingt-huit équipes ont été en mesure de fournir des informations détaillées sur ces réductions, en s'appuyant sur diverses données nationales et sur des entretiens avec les autorités et les donateurs.

D'autres pays prévoient de couvrir au moins une partie des programmes d'aide perdus. Par exemple, le Nigéria, qui a reçu plus de 440 millions de dollars de financement en faveur de la santé de la part de l'USAID en 2024, a augmenté ses dépenses de santé nationales de 200 millions de dollars (ODI, 2026). D'autres se tournent vers de nouveaux donateurs ou concluent de nouveaux accords, notamment avec les États-Unis pour le renforcement des systèmes de santé. Quatre pays sur dix prévoient de **redéfinir leurs priorités de dépense actuelles**, en réduisant les allocations de crédits budgétaires dans certains domaines afin de couvrir une partie de l'aide perdue. Parmi eux, près des deux tiers envisagent des réductions de l'investissement public. Si de telles baisses sont politiquement plus faciles à mettre en œuvre que des réductions de dépenses, plus visibles, elles pèsent souvent sur la croissance et le développement à long terme. Parmi les pays disposant d'estimations, on constate qu'en moyenne, **environ 30 % des budgets d'APD perdus seront couverts par une redéfinition des priorités en matière de dépenses, 30 % ne sont plus jugés nécessaires, tandis que les 40 % restants demeurent non financés**. Ces estimations sont globalement cohérentes avec les réactions attendues dans d'autres régions face aux réductions de l'aide (FMI, Moniteur des finances publiques, avril 2026, chapitre 1).

En outre, un tiers des pays (dont certains figurent aussi parmi ceux qui procèdent à une redéfinition des priorités) prévoient **d'accroître leur recours à l'emprunt afin de compenser partiellement la perte d'aide**, ce qui pourrait, dans certains cas, accentuer les risques pesant sur la viabilité de la dette. Nombre d'entre eux envisagent de s'appuyer davantage sur les marchés de la dette intérieure, une tendance en hausse dans la région qui, lorsqu'elle devient excessive, peut renforcer les risques pour la viabilité de la dette et intensifier les facteurs de vulnérabilité liés à l'interdépendance entre l'État et les banques (Sy et Laws, 2026 ; *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2025).

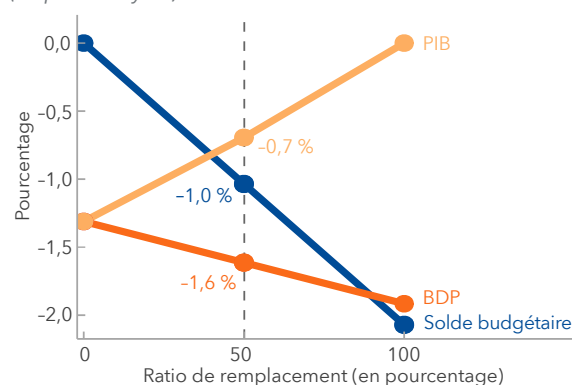
En outre, environ un quart des pays (ici encore, avec des chevauchements) prévoient de remédier en partie au manque à gagner par **la mobilisation des recettes intérieures**, une priorité de longue date dans la région. L'Éthiopie, par exemple, a instauré un impôt temporaire concernant les travailleurs des secteurs public et privé, dont le produit sera versé à un nouveau fonds de réponse aux risques de catastrophe (ODI, 2026).

Les simulations d'équilibre partiel d'une réduction de 25 % de l'APD bilatérale montrent que **les effets macroéconomiques globaux dépendent fortement de la réponse des pouvoirs publics** (graphique 2.8). Le pays émergent moyen est beaucoup moins dépendant de l'aide et ne subit donc que des effets macroéconomiques limités, quel que soit le scénario. En revanche, la situation est sensiblement différente pour les pays plus pauvres. Si un PFR remplace la moitié de l'APD perdue par des ressources budgétaires intérieures, le déficit budgétaire devrait se creuser d'environ 1 % du PIB, la croissance reculer d'environ 0,7 point de pourcentage et la balance des paiements se détériorer de 1,6 % du PIB. À l'inverse, le non-remplacement des programmes d'aide n'entraînerait pas de détérioration budgétaire directe, mais se traduirait par un choc plus marqué sur la croissance, assorti de conséquences humanitaires nettement plus graves.

Le contexte budgétaire déjà restrictif exacerbe encore les arbitrages de politique économique. Les réductions de l'aide s'inscrivent dans une succession de chocs (pandémie, resserrement des conditions financières mondiales, hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, tensions géopolitiques et droits de douane) qui, ces six dernières années, ont alourdi le fardeau de la dette et érodé l'espace budgétaire dans la région (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2025). Par conséquent, un tiers des équipes-pays ont estimé que **le manque de marge de manœuvre budgétaire constituait une contrainte majeure** qui restreignait considérablement les options à la disposition des autorités¹¹. Toutefois, ce problème n'est pas facile à résoudre : Abdel-Latif et al. (2026) notent que les efforts visant à dégager de l'espace budgétaire se traduisent souvent

Graphique 2.8. Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : impact de la réduction de l'aide publique au développement

(Impact moyen)



Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI ; Organisation de coopération et de développement économiques ; calculs des services du FMI.

Note : On suppose que le remplacement par des ressources intérieures mobilise une part d'importations inférieure de 50 % à celle des financements des donateurs. BDP = balance des paiements.

¹¹Le message relatif aux entraves à l'élaboration des politiques est conforme aux données de Bedasso (2026) sur les ripostes annoncées par les États africains. Ce sont les pays le plus exposés aux réductions de l'aide qui subissent les contraintes les plus marquées du point de vue des capacités et du budget, et qui annoncent le moins de mesures d'atténuation.

par des pertes de production plus importantes lorsque les flux d'aide sont faibles, car la perte de financements extérieurs supprime d'importants amortisseurs et sape la confiance des agents économiques.

En résumé, **les réductions de l'aide auront les effets macroéconomiques les plus marqués dans les PFR et les PFC**. Dans ces pays, en raison de l'incertitude accrue entourant ces réductions, de fortes contraintes de capacité, d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et d'arbitrages difficiles en matière de politique économique, ces baisses se traduiront par des obstacles accrus à la croissance, une dégradation de la situation humanitaire et des pressions budgétaires plus fortes que les chocs précédents. Même ceux qui disposent d'amortisseurs suffisants pour compenser les réductions feront face à une détérioration de leur situation budgétaire : il n'y aura pas de gagnants.

Des choix difficiles dans un monde moins bienveillant

Dans un contexte en mutation, la communauté internationale et les pays bénéficiaires ont trois priorités :

- **La première concerne la politique d'APD** : il s'agit de protéger l'aide, d'en redéfinir les priorités et de la coordonner afin d'en maximiser l'impact. Malgré des demandes concurrentes pour des ressources qui se font rares de la part de partenaires du développement, il est impératif de défendre fermement l'aide à fort impact, qui améliore sensiblement les résultats en matière de développement. L'aide devrait être acheminée là où elle a le plus d'effet et où les solutions de remplacement sont les plus réduites. Il convient d'accorder la priorité aux PFR et aux PFC, où les répercussions des réductions se font le plus sentir, et de préserver l'aide humanitaire essentielle.

La coordination est également essentielle au niveau des bénéficiaires, des partenaires du développement et des institutions internationales. La fragmentation, la duplication et l'incohérence des processus réduisent l'impact et augmentent les coûts. L'évolution du paysage géopolitique pourrait exacerber cette fracture, d'où la nécessité pour les pays bénéficiaires d'avoir recours à des mécanismes de coordination. La République démocratique du Congo, par exemple, a l'intention de renforcer sa Plateforme de gestion de l'aide et des investissements (PGAI) afin de suivre et de gérer l'aide dans un environnement devenu plus complexe. La prévisibilité et l'alignement sur les plans nationaux de développement demeurent essentiels pour gérer efficacement la transition de l'aide.

- **La deuxième priorité consiste à élargir la palette d'instruments**. Bien que l'aide reste la principale source de financement pour les besoins humanitaires et les contextes fragiles, d'autres modèles sont viables pour les projets comportant une composante marchande. Le financement mixte – qui mobilise des fonds de développement pour réduire les risques et attirer des investissements privés au moyen de garanties, d'assurances, de capitaux de première perte et d'autres mécanismes – s'impose comme l'un des rares outils d'investissement évolutifs dans le contexte mondial actuel, caractérisé par des marges budgétaires étroites (Nations Unies, 2025). Eyraud *et al.* (2021) estiment qu'inclure le secteur privé permettrait de lever jusqu'à 3 % du PIB régional en financements supplémentaires. Parmi les exemples récents, citons l'obligation indexée sur le développement durable émise par le Rwanda en 2023, soutenue au moyen d'un compte-séquestre de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2023), ainsi qu'une initiative conjointe Afrique-Europe qui vise à mobiliser le capital privé au moyen de garanties dans les secteurs de l'énergie et du soutien aux entreprises locales (Commission européenne, 2026). Les investissements dans les énergies propres et le climat représentent actuellement environ deux tiers des flux mondiaux de financement mixte (*Convergence Blended Finance*, 2025).

Le développement du financement mixte se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Les volumes mondiaux restent faibles par rapport à l'aide et, bien que l'Afrique subsaharienne bénéficie de près de la moitié des opérations, la plupart d'entre elles sont destinées aux pays émergents plutôt qu'aux PFR (*Convergence Blended Finance*, 2025). Des coûts de transaction élevés freinent l'expansion, et, inversement, une échelle limitée maintient les coûts à un niveau élevé. L'augmentation du nombre d'opérations peut aider à normaliser les procédures, à acquérir une connaissance des meilleures pratiques, à constituer une réserve de projets et à réduire les coûts au fil du temps. Comme pour l'aide traditionnelle, **la fragmentation, le manque de coordination et les lacunes en matière de transparence** restent des obstacles majeurs. En outre, **la stabilité macroéconomique, la qualité de la gouvernance et les réformes structurelles du climat des affaires** sont indispensables pour attirer des capitaux privés de tous types, y compris des financements mixtes. **Le financement mixte n'est toutefois pas une panacée** : s'il peut contribuer à accroître les volumes de financement, il est plus coûteux que les dons et peut alourdir le fardeau du service de la dette.

- La troisième priorité consiste à s'appuyer davantage sur les ressources nationales et régionales, tout en renforçant les capacités des pays bénéficiaires en matière d'élaboration des politiques et de prestation de services¹². Dans un contexte de baisse de l'aide et d'incertitude croissante autour des politiques économiques mondiales, la résilience doit de plus en plus venir de l'intérieur. Les autres flux extérieurs, tels que l'IDE et les envois de fonds, demeurent essentiels au développement et doivent être soutenus par des mesures appropriées (FMI, 2023 ; Ricci *et al.*, 2025). Ils jouent toutefois des rôles distincts et ne peuvent compenser le repli de l'aide, d'autant que les envois de fonds pourraient eux-mêmes reculer avec l'évolution des politiques migratoires mondiales.

Les réductions de l'aide accentuent le caractère crucial de la mobilisation des recettes intérieures en Afrique subsaharienne. Cette dernière affiche le ratio recettes fiscales/PIB le plus faible au monde, le pays médian y collectant 13,8 % du PIB. Si une amélioration de l'administration fiscale et des réformes de la politique peut relever ce ratio, leur mise en œuvre requiert un renforcement des capacités techniques ainsi qu'un accroissement de l'adhésion et de la confiance de la population (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2025 ; Baer *et al.*, 2025). Les PFC tributaires de l'aide font face à des besoins de recettes plus urgents, tout en étant confrontés à des taux très élevés d'informalité, à un secteur privé plus fragile, à de fortes contraintes de gouvernance et à des registres économiques limités. Dans ces conditions, les progrès passent par des solutions techniques, institutionnelles et politiques adaptées (Chen *et al.*, 2025 ; FMI, à paraître).

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, chaque dollar doit être dépensé à bon escient pour maintenir les avancées durement acquises en matière de développement. Il convient de préserver les dépenses sociales et d'investissement prioritaires afin de ne pas compromettre les priorités de développement à long terme, telles que la santé et l'éducation. Si les multiplicateurs à court terme peuvent parfois sous-estimer leurs effets, les coupes dans les dépenses sociales et humanitaires peuvent laisser des séquelles durables sur le capital humain, la croissance et la prospérité à long terme. Les dépenses mal ciblées, telles que les subventions à l'énergie, pourraient être réorientées vers des secteurs auparavant tributaires de l'aide¹³, tandis que la gestion des finances publiques, la gouvernance et l'efficacité de l'investissement devraient être renforcées afin de maximiser les retombées du développement (Dabla-Norris *et al.*, 2011 ; *Moniteur des finances publiques*, octobre 2025). Des cadres budgétaires à moyen terme et une gestion efficace de la dette peuvent également contribuer à stabiliser les finances publiques et à baisser les coûts d'emprunt, préservant ainsi l'espace budgétaire consacré aux dépenses sociales (Comelli *et al.*, 2023 ; *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2025).

Enfin, dans la mesure où l'aide a traditionnellement apporté non seulement des financements, mais aussi un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, il sera nécessaire d'investir durablement dans les institutions et les capacités nationales afin d'assurer la prise en charge de ces services en interne. Face à la réduction de l'aide, le soutien des partenaires internationaux au développement des capacités et l'apprentissage par les pairs à l'échelle régionale seront essentiels pour améliorer la prestation des services sociaux, de santé et d'éducation à l'échelle nationale. Parallèlement, le Partenariat mondial pour les finances publiques du FMI (*Global Public Finance Partnership*) réunit les ressources des donateurs et le savoir-faire de l'institution afin de renforcer les capacités budgétaires et de gestion des finances publiques. À mesure que les partenaires du développement réduisent leurs dispositifs de mise en œuvre, il est également possible de limiter les chevauchements, de rationaliser les processus et de réduire les coûts. En définitive, renforcer la prise en charge des programmes essentiels par les pays n'est pas seulement une nécessité sur les plans des finances publiques et du développement. Il s'agit aussi de passer d'une dépendance à l'aide extérieure à une plus grande résilience intérieure, afin de permettre aux pays de répondre directement et durablement aux besoins de leurs populations.

¹²La démarche du FMI et de la Banque mondiale fondée sur trois piliers, en particulier le pilier 1 (mobilisation des recettes intérieures), fournit un cadre utile (Pazarbasioglu et Saavedra, 2024).

¹³La Banque mondiale (2025) présente un aperçu des priorités en matière de financement de la santé face à la diminution de l'aide.

Bibliographie

- Abdel-Latif, Hany, Khalil Bechchani, Antonio David, and Thibault Lemaire. 2026. "The Fiscal Multipliers Narrative of Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper 2026/12. International Monetary Fund, Washington, DC.
- AidData. 2025. "China's Global Loans and Grants Dataset, Version 1.0." www.aiddata.org/data/chinas-global-loans-and-grants-dataset-1-0
- Baer, Katherine, Matthieu Bellon, Matt Davies, Ruud de Mooij, Vitor Gaspar, Andrea Lemgruber, Mario Mansour, Fayçal Sawadogo, Misa Takebe, and Charles Vellutini. 2025. "Building Tax Capacity for Growth and Development: Evidence-Based Analysis for Mobilizing Domestic Revenue." IMF Departmental Paper 2025/007, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bedasso, Biniam. 2026. "How African Governments Responded to the 2025 Aid Shock." Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/blog/how-african-governments-responded-2025-aid-shock>
- Burnside, Craig, and David Dollar. 2000. "Aid, Policies, and Growth." *The American Economic Review* 90 (4): 847-68
- Chen, Wenjie, Michele Fornino, Vidhi Maheshwari, Hamza Mighri, Annalaura Maria Sacco, and Can Sever. 2025. "Pushed to the Brink: Fragility and Conflict in Sub-Saharan Africa." IMF Note 2025/002, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chinese Loans to Africa (CLA) Database. 2025. "Boston University Global Development Policy Center." <https://www.bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database/>
- Combes, Jean-Louis, Rasmané Ouedraogo, and Sampawende J. Tapsoba. 2016. "What Does Aid Do to Fiscal Policy? New Evidence." IMF Working Paper No. 2016/112, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Comelli, Fabio, Peter Kovacs, Jimena Jesus Montoya Villavicencio, Arthur Sode, Antonio David, and Luc Eyraud. 2023. "Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa: Resilient Strategies and Credible Anchors in Turbulent Waters." IMF Departmental Papers 2023/007, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Convergence Blended Finance. 2025. "The State of Blended Finance 2025." Convergence Report.
- Dabla-Norris, Era, Jim Brumby, Annette J. Kyobe, Zac Mills, and Chris Papageorgiou. 2011. "Investing in Public Investment: An Index of Public Investment Efficiency." IMF Working Paper 2011/37, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Donor Trackers 2026. "The Budget Cuts Tracker." <https://donortracker.org/publications/budget-cuts-tracker/#tracking-oda-budget-cuts>
- European Commission. 2026. "EU-Africa: Global Gateway Investment Package." International Partnership. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/global-gateway/initiatives-sub-saharan-africa/eu-africa-global-gateway-investment-package_en#accelerating-the-digital-transition
- Eyraud, Luc, Hilary Devine, Adrian Peralta Alva, Hoda Selim, Preya Sharma, and Ludger Wocken. 2021. "Private Finance for Development: Wishful Thinking or Thinking Out of the Box?" IMF Departmental Paper 2021/11, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Galiani, Sebastian, Stephen Knack, Lixin Colin Xu, and Ben Zou. 2017. "The Effect of Aid on Growth: Evidence from a Quasi-Experiment." *Journal of Economic Growth* 22: 1-33.
- Global Alliance for Vaccines and Immunizations (GAVI). 2026. <https://www.gavi.org/>
- Horn, Sebastian, Bradley Parks, Carmen Reinhart, and Christoph Trebesch. 2023. "China as an International Lender of Last Resort." National Bureau of Economic Research Working Paper 31105.
- Horn, Sebastian, David Mihalyi, Philipp Nickol, and Cesar Sosa-Padilla. 2024. "Hidden Debt Revelations." National Bureau of Economic Research, Working Paper 32947.

- International Monetary Fund (IMF). Forthcoming. "Tax Administration Reforms in Fragile, Conflict-Affected and Informal Contexts: Rethinking Principles and Practices." IMF Technical Notes and Manuals. Washington, DC.
- International Monetary Fund. Monetary and Capital Markets Department, and World Bank. 2023. "IMF and World Bank Approach to Cross-Border Payments Technical Assistance." Policy Papers 2023/062, Washington DC. <https://doi.org/10.5089/9798400264412.007>
- Jordà, Òscar. 2005. "Estimation and Inference of Impulse Responses by Local Projections." *American Economic Review* 95 (1): 161-182.
- Lastauskas, Povilas, and Baoping Shang. Forthcoming. "Global Financial Flows Revisited: Composition Shifts and Dynamic Interactions." International Monetary Fund, Washington, DC.
- Maimbo, Samuel Munzele, and Dilip Ratha (eds.) 2005. "Remittances: Development Impact and Future Prospects." World Bank. Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/7339>
- ODI. 2026. "African Leadership Amid Disruptions to US Aid ." <https://odi.org/en/insights/african-leadership-amid-disruptions-to-us-aid/>
- Pazarbasioglu, Ceyla and Pablo Saavedra. 2024. "Now is the Time to Help Countries Faced with Liquidity Challenges." IMF Blog, August 1, 2024. <https://www.imf.org/en/blogs/articles/2024/08/01/now-is-the-time-to-help-countries-faced-with-liquidity-challenges>
- Ricci, Luca A., Calixte Ahokpossi, Saad N. Quayyum, Rima A. Turk, Anna Belianska, Mehmet Cangul, Habtamu Fuje, Sunwoo Lee, Grace B. Li, Xiangming Li, Yibin Mu, Nkunde Mwase, Jack J. Ree, Haiyan Shi, and Vitaliy Kramarenko. 2025. "Digital Payment Innovations in Sub-Saharan Africa." IMF Departmental Paper 2025/004, International Monetary Fund, Washington, DC. <https://doi.org/10.5089/9798400232220.087>
- Selassie, Abebe Aemro, Andrea Richter Hume, and Alfred Schipke (eds.) 2025. "Africa-China Linkages: Building Deeper and Broader Connections." International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sy, Amadou, and Athene Laws. 2026. "The New Face of African Debt." *Finance and Development*, March. International Monetary Fund, Washington, DC.
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs: Financial Tracking Service (UNOCHA FTS). Accessed February 19, 2026. <https://fts.unocha.org/home/2025/countries>
- United Nations Children's Fund (UNICEF). "Education Aid Cuts: A Broken Promise to Children." <https://www.unicef.org/documents/education-aid-cuts>
- United Nations. 2025. Finance for Development: Outcome Document of the Fourth International Conference on Financing for Development. Sevilla, Spain: United Nations
- United States Department of State. 2025a. "United States and Kenya Sign Five-Year, \$2.5 Billion Health Cooperation Framework." <https://www.state.gov/united-states-and-kenya-sign-five-year-2-5-billion-health-cooperation-framework>
- United States Department of State. 2025b. "Strengthening Health Ties with Uganda and Lesotho under the America First Global Health Strategy." <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2025/12/strengthening-health-ties-with-uganda-and-lesotho-under-the-america-first-global-health-strategy/>
- World Bank. 2023. "Rwanda Issues First-Ever Sustainability-Linked Bond (SLB) Backed by World Bank's Innovative Financial Structure." <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/743272cfbb73c6a9a1e97ecfad2d58-0340012023/original/Case-Study-Rwanda-SLB.pdf>
- World Bank. 2025. "At a Crossroads: Prospects for Government Health Financing Amidst Declining Aid." <https://www.worldbank.org/en/topic/health/publication/government-resources-projections-health-financing-report>